



Impot sur le revenu expatrié

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **12:48**

Bonjour, je ne sais plus vers qui me tourner donc j'espère que quelqu'un pourra m'aider. Je vous explique ma situation. Je me suis pacsée avec mon compagnon le 2 octobre 2012. Mon compagnon travaille pour une entreprise française à l'étranger depuis le 11 juin 2012, il paie déjà ses impôts sur le revenu tous les mois à l'entreprise. Pour info, son salaire lui est versé sur son compte bancaire en France. De janvier 2012 au 10 juin 2012, il a travaillé pour une entreprise en France. Donc il a perçu de janvier 2012 au 10 juin 2012 : revenu imposable 27029 euros. Moi je suis restée à vivre en France et j'ai déclaré en revenu imposable pour 2012 de 18262. L'entreprise de mon compagnon m'a confirmé que sachant que mon compagnon a passé plus de 183 jours hors de France, nous devons être exonéré d'impôts totalement tous les deux. Hors je viens de recevoir l'avis d'imposition qui nous indique ceci : Déclar 1 : 27069 Déclar 2 : 18262 Revenu imposable : 40762 Taux effectif (revenu total ou mondial) 63886 IMPOT SUR LE REVENU NET AVANT CORRECTIONS 5125 Taux d'imposition 12.57% Revenu fiscal de référence : 63886 Nombre de parts : 2 Donc 5125 euros à payer d'impôts sur 2012 + deux fois 171 euros de majoration de 10% sur les acomptes du 1er et 2nd trimestre. Que j'avais bien sûr pas payer, pensant être exonéré d'impôts. Soit un TOTAL DE 5467 EUROS A PAYER !!!!! Je ne comprends pas, car parmi toutes les familles d'expatriés de l'entreprise de mon compagnon, nous sommes les seuls à payer. Pouvez-vous m'aider, car les impôts m'ont donné plusieurs versions, à chaque incompréhensible. Un grand merci d'avance.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **13:36**

oui son activité relève de la construction. Après il s'agit de Cuba; Son entreprise verse les impôts aux pays. Est-ce que la somme que l'on me réclame vous paraît normale ou est-ce

une erreur dans la déclaration que j'aurai faite? merci de votre aide.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **14:21**

Dans l'imprimé que sa société nous a adressé pour les impôts il y a les infos suivantes :rn* rémunération nette sauf indemnité d'expatriation 25693.17 eurosrn* base brut fiscale 31062 eurosrn* indemnité d'expatriation 7682 eurosrnnet ensuite l'entreprise rajoute "retenu à la source"rnJe suis vraiment en stress avec ces impôts. Est-ce donc une erreur des impôts, est-ce moi qui est mal rempli la déclaration? merci beaucoup

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **16:50**

donc si je comprends bien, là les 183 jours ne s'appliquent pas?? oui je veux bien que vous me donniez vos calculs. Et merci pour toutes ces informations.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **18:53**

Merci pour toutes ces précisions.rnBonne soirée